



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du Conseil de Communauté du 02/03/2023
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS**

**Nombre de membres 14
Etaient présents : 12 membres – 1 procurations – 13 votants**

Administration Générale -Finances

259/2023 Projet de rénovation de la crèche de Lièpvre

Jean-Luc Fréchard présente :

Contexte

La Communauté de communes du Val d'Argent est compétente en matière de petite enfance et jeunesse. Le Centre Socio Culturel du Val d'Argent (CSCVA) propose d'assurer cette compétence avec une convention d'objectifs, mais la collectivité reste propriétaire de plusieurs bâtiments qu'elle met gracieusement à disposition du CSCVA pour accueillir les différents services proposés par l'association.

Néanmoins, les bâtiments commencent à être vieillissants et ils ne permettent plus un accueil de qualité pour les enfants et les employés. C'est notamment le cas à la crèche du Poisson de Lune, située au 4a rue de la vieille fontaine à Lièpvre. Bien que datant de 2001, le bâtiment possède de gros problèmes de toiture. Plusieurs interventions ont déjà eu lieu ces dernières années pour colmater les trous. En décembre, suite à une infiltration dans la salle de sieste, une dalle du faux plafond est tombée. L'ensemble des acteurs a confirmé que l'incident ne remettait pas en cause la stabilité structurelle du bâtiment mais cet événement a accéléré la décision de la Communauté de communes de rénover la crèche en priorité en 2023.

De plus, les infiltrations d'eau ont détérioré l'isolation qui a aujourd'hui perdu de son efficacité, rendant le bâtiment encore plus énergivore. Pour améliorer le confort, de petites climatisations ont été rajoutées mais sans une étude globale. Ce bâtiment nécessite donc une rénovation thermique globale, et ce d'autant plus dans le contexte énergétique actuel.

La collectivité a à cœur de donner des conditions de travail convenables aux employés du CSCVA et d'accueillir les enfants dans un bâtiment sécurisé et tempéré en hiver comme en été.

Programme de travaux

L'ensemble des travaux ont pour but d'assurer une rénovation globale du bâtiment et ramener une cohérence au niveau de la gestion énergétique. Ils permettront de pérenniser la structure, vitale pour le territoire au niveau de la petite enfance et de l'accueil périscolaire.

Les travaux comprendront :

- le remplacement de la toiture,
- des reprises de charpente,
- le remplacement des menuiseries extérieures,
- l'isolation thermique,
- l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation avec revente du surplus.
- et quelques réaménagements intérieurs.

Au vu des enjeux de sécurité et de confort thermique des enfants et des employés, le projet de rénovation de la crèche de Lièpvre est devenu prioritaire pour la Communauté de communes. Si les aides obtenues le permettent, le projet débutera dès le printemps 2023. Durant les travaux, la Communauté de communes louera un autre site pour maintenir l'accueil des enfants.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES PREVISIONNELLES	MONTANT (HT)	RESSOURCES	MONTANT	TAUX
Travaux	739 550,00 €	Etat (DETR et Fonds vert)	378 540 €	40 %
Frais de maîtrise d'œuvre et prestations diverses	106 801,00 €	CeA	189 270 €	20 %
Déplacement de la crèche durant les travaux	100 000 €	Région GE	189 270 €	20 %
		CCVA	189 271 €	20 %
TOTAL	946 351 €		946 351 €	100%

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de rénovation de la crèche de Lièpvre,

AUTORISE le Président à effectuer les demandes de subventions correspondantes.

Délibération adoptée à l'unanimité (13 voix pour)

La secrétaire de séance,



Maud PETITDEMANGE



Le Président,



Jean-Marc BURRUS